

Compte rendu AGO CYIS 2023

Le 25 novembre 2023 à 17h00

Ludovic anime la séance, Lucile et Jean-Michel sont secrétaires de séance.

1/ Quorum et feuille de présence

- Dans les statuts, il est nécessaire que 1/10^e des 328 adhérents à jour de leurs cotisations soient présents ou représentés (3 pouvoirs par personne au maximum) : 34 personnes sont présentes et 28 procurations = 62 personnes présentes et représentées.
- Le Quorum est atteint, la séance est ouverte.
- La feuille de présence est signée

2/ Règles de fonctionnement de l'AGO.

- Ludovic rappelle que les membres du Conseil Collégial Élus (CCE) sont garants du bon fonctionnement de l'AGO et de ce fait peuvent intervenir pour la modération des débats.
- Selon les nouveaux statuts approuvés lors de l'AGO de 2022, le mode de prise de décisions est le consensus et en dernier recours le vote.

3/ Ordre du jour et points à ajouter

Ludovic rappelle l'ODJ et demande aux participants s'il y a des points à ajouter (possibilité offerte par les statuts).

- Bilan Moral
- Bilan Financier et prévisionnel
- Élection de nouveaux membres du CCE
- Divers

4/ Bilan Moral

- a) Robin intervient pour expliquer que depuis l'approbation des statuts à l'AGE de 2022, le mode de fonctionnement du CYIS est complètement horizontal avec des outils développés pour le bon fonctionnement du Centre :
- l'AGO élit des membres du CCE qui sont garants de l'application des statuts et des responsables légaux de l'association.

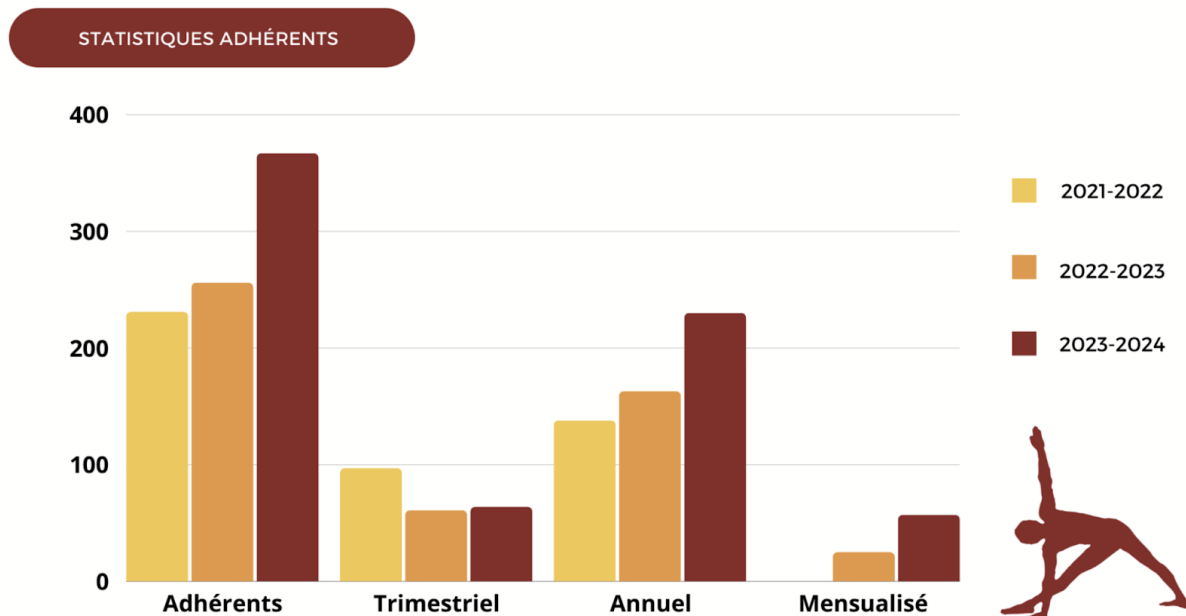
- L'organe décisionnel de l'association est le Conseil Collégial (CC). Actuellement, le 1^{er} mardi de chaque mois se réunit tout membre de l'association qui a fait la demande d'être sur la liste de diffusion du CC. En moyenne 6 à 7 personnes sont présentes. Toutes les décisions courantes sont prises selon le mode de consensus. En un an, 99% des décisions ont été prises selon ce mode, mais une fois, il y avait désaccord et le mode du vote a dû être appliqué. Robin signale que le CCE n'était pas préparé à gérer une situation conflictuelle et que c'était à peaufiner.
- Pour la gestion quotidienne, un groupe de messagerie SIGNAL est en place, actuellement 9 personnes, pour la répartition des tâches, les infos, etc.
- Il se crée des groupes de travail (GT) en fonction des besoins : GT organisation de stages, GT recrutement ménage, GT bibliothèque, GT aménagement de la cuisine.
- Robin rappelle que les outils peuvent évoluer en fonction des besoins et de l'évolution des situations.

b) Ludovic présente le bilan moral depuis l'AGO précédente

- Depuis la rentrée 2022, le fonctionnement en jauges pleines du Centre est à nouveau possible. Il rappelle que c'est vraiment un plaisir de sentir la dynamique des groupes et que la période COVID nous semble bien lointaine.
- Il y a un bel élan au Centre et les projets ont fleuri.
- Le nouveau fonctionnement d'administration du CYIS a plutôt très bien fonctionné et permet de développer des valeurs bien au-delà de la pratique du Yoga Iyengar.
- Depuis septembre 2022, six ou sept Cercles de Lecture ont eu lieu au CYIS qui rassemblent des membres autour d'un texte proposé par l'un d'eux. Chacun intervient à sa hauteur sur le texte pour enrichir les réflexions. Il existe une liste de diffusion. Inscrivez-vous si vous êtes intéressés.
- Il y a eu une rencontre autour de la thématique "Installer sa pratique personnelle", beaucoup de membres se sont déplacés et ce fut un grand succès.
- Un nettoyage de printemps du CYIS a rassemblé une vingtaine de personnes suivi d'un repas collectif.
- Le lavage des couvertures "collectif" a été tenté l'été dernier et a très bien fonctionné. Chacun emportant 2 ou 3 couvertures à laver chez soi.

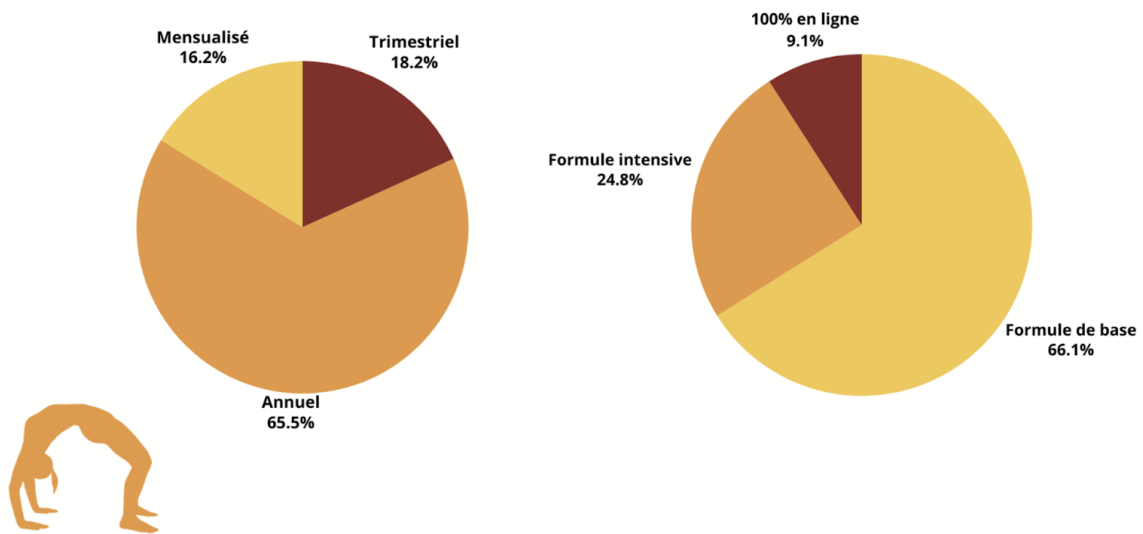
- La diffusion de la Convention Générale de Yoga Iyengar a été mise en place au Centre pour ceux qui souhaitent la suivre en ligne mais collectivement. Ce fut la deuxième édition.
- Le stage de Gabriella Giubilaro, en mai dernier, organisé à NOOTOOS, qui fut un grand succès, 50 participants. Et un projet collectif, beaucoup de bénévoles du CYIS ont participé au bon fonctionnement : équipe ménage, boissons chaudes, transport du matériel, vestiaire, placement des participants,...
- L'aménagement de la cuisine du CYIS en lieu convivial qui est en cours de réalisation.
- La mise en place d'une bibliothèque de prêt avec des livres achetés par le CYIS mais aussi par des dons des membres qui est à finaliser.
- Des pratiques communes ont lieu au CYIS en dehors des cours.
- Au niveau de l'équipement. Le Centre a investi dans des robinets thermostatiques programmables pour gérer de manière optimale la consommation du chauffage ainsi qu'un robot aspirateur pour aspirer entre les passages de la société de nettoyage.

c) Chiffres de la rentrée 2023



- Nombre de membres en hausse, avec une part importante de débutants précise Ludovic. La rentrée était dense, puis l'équilibre s'est mis en place.

STATISTIQUES ABONNEMENTS



- abonnements

d) Bilan de l'équipe d'enseignants

- Jean-Michel présente l'équipe et annonce que Sabine et Ludovic ont intégré l'équipe d'enseignants.
- Certains enseignants ont diminué leur nombre de prestations pour des raisons d'organisation personnelle et actuellement il reste des créneaux possibles pour le développement des cours.
- L'équipe d'enseignants se rassemble autour de sessions de formation continue, ceci permet une cohésion au sein de CYIS et crée un vécu commun.
- Quasi tous les enseignants ont été à Arles participer à la Convention Nationale et d'Enseignants de Yoga Iyengar.
- L'équipe se réunit 2 à 3 fois par saison, selon les besoins et organise un ou deux moments conviviaux pour la cohésion du groupe.
- Jean-Michel rappelle que le fonctionnement en conseil collégial, durant lesquels les enseignants sont intégrés à part entière, génère une belle dynamique dans le CYIS.
- Cette dynamique est ressentie dans le Centre et qu'il est important que cet esprit soit cultivé dans ce lieu, et est propice à l'émergence de davantage de projets d'enseignement.

6. Prévisionnel

Le CYIS a demandé un rescrit fiscal à l'administration fiscale au sujet de l'assujettissement à la TVA. L'administrateur a donné ses conclusions récemment, qui stipule que les activités du CYIS entrent dans le champ des impôts commerciaux (« les activités prépondérantes de l'association (...) revêtent un caractère concurrentiel et lucratif »

De ce fait :

- nous serons soumis à l'impôt sur les sociétés (15%)
- assujettis à la TVA (20%)
- paieront la CFE
- nous devons engager un cabinet comptable pour la gestion des comptes

En l'état actuel de la situation, il est impossible de faire un prévisionnel exact pour la prochaine saison. Approuvé par l'assemblée.

7. Election du CCE

Le CCE est en place depuis deux ans et a un mandat de trois années.

Les membres actuels du Conseil Collégial Elu sont :

Anne-Sophie Sorin, Cécile Wetterwald, Léonie Lassarat, Lucile Ziletti et Ludovic Muller

Robin Birgé a démissionné pour des raisons de conflit d'intérêt puisqu'il est devenu prestataire de service pour une partie des tâches de secrétariat du CYIS.

Un appel a été fait pour l'intégration de nouveaux membres, quelques personnes se sont proposées.

Delphine Pennequin, Isabelle Garnier, Joanne Maul, Sabine Turchi, Jennifer Will, Jean-Michel Kuhry.

Il est demandé si parmi ces personnes certaines sont prêtes à rejoindre le CCE :

Delphine Pennequin

Isabelle Garnier

Joanne Maul

Sabine Turchi

Jean-Michel Kuhry

Jennifer Will préfère aider ponctuellement et ne pas faire partie du CCE.

Il est demandé à l'assemblée de valider la nomination des nouveaux membres du CCE, ce qui a eu lieu sans contestation d'aucun membre.

8/ Point divers

Rien à ajouter

L'AGO est close à 18h30.

Secrétaires de séance

Jean-Michel Kuhry



Lucile Ziletti



Conseil Collégial Élu

Anne-Sophie Sorin



Ludovic Muller



Lucile Ziletti



Isabelle Garnier



Delphine Pennequin



Joanne Maul



Sabine Turchi



Jean-Michel Kuhry



Léonie Lassarat



Cécile Wetterwald.

